

Géoméga et Jobmaster Magnet Canada Inc. concluent une entente pour le recyclage des aimants de terres rares

- Géoméga sera à Toronto du 1 au 4 mars pour le PDAC au kiosque # 2642. Venez nous rendre visite et en apprendre plus sur la technologie ISR et nos projets pour l'avenir. Divers échantillons de notre approvisionnement d'aimants permanents et de produits finis seront exposés au kiosque.
- Le lundi 2 mars 2020 à 15 h 15 dans la salle 803, veuillez-vous joindre à nous pour écouter la présentation de Géoméga lors de la session sur les matériaux énergétiques et produits de spécialité.

MONTREAL, 24 févr. 2020 -- Ressources Géoméga inc. (« **Géoméga** » ou la « **Société** ») (TSX-V : GMA) et Jobmaster Magnets Canada Inc. (« Jobmaster Magnets ») ont le plaisir d'annoncer avoir conclu un accord visant à accroître le recyclage des aimants de terres rares au Canada et à l'étranger, ce qui entraînera un approvisionnement supplémentaire pour l'usine de Géoméga.

Dans le cadre de cet accord, Géoméga et Jobmaster mettront en place un programme de collecte et de recyclage auprès des utilisateurs finaux et des recycleurs traditionnels pour retourner les aimants usagés à Géoméga ou Jobmaster Magnets pour être recyclés en utilisant la technologie de Géoméga pour produire des terres rares.

« Nous sommes à un tournant dans notre industrie alors que la chaîne d'approvisionnement mondiale en magnétique est à la pointe de la prochaine vague technologique et les produits conçus, fabriqués et utilisés au Canada et à l'étranger nous obligent à trouver des moyens de produire de façon responsable, durable et économique afin de répondre aux besoins de notre industrie et de nos clients », a commenté Matt Silvestro, président de Jobmaster Magnets.

« Nous sommes ravis de travailler avec Jobmaster Magnets pour donner l'exemple et devenir un leader dans la collecte et le recyclage des aimants. Jobmaster Magnets est l'un des plus grands et des plus anciens fournisseurs canadiens d'aimants avec plus de 35 ans d'expérience dans l'industrie. Ils desservent diverses industries, notamment les secteurs de l'automobile et de la fabrication, tous deux grands utilisateurs d'aimants. Les clients de Jobmaster Magnets, au Canada et à l'étranger, pourront bénéficier du recyclage de leurs aimants de manière propre et durable ici au Canada tout en préservant cette ressource essentielle de la mise en décharge. Comme souligné dans l'opportunité de financement ouverte du gouvernement fédéral américain pour des projets de traitement des terres rares sur lequel Geoméga applique, les matières premières recyclées sont considérées comme une source potentielle d'approvisionnement en terres rares. Ce premier accord de collaboration est un pas en avant pour établir une industrie de recyclage des aimants de terres rares en Amérique du Nord afin de produire un approvisionnement constant, fiable et durable de terres rares focalisé sur les aimants (Nd, Pr, Dy, Tb) pour les futurs besoins commerciaux et gouvernementaux. » a commenté Kiril Mugerman, président et chef de la direction de Géoméga.

Avec les prix des terres rares qui se sont stabilisés au cours des deux dernières années à un niveau très attractif pour les utilisateurs finaux mais bien en deçà du prix requis pour démarrer de nouvelles mines, la demande d'aimants a considérablement augmenté. De ce fait, de plus en plus d'entreprises prennent conscience du coût environnemental des rebuts électroniques et s'interrogent donc sur le recyclage des aimants de terres rares.

Pour plus de détails sur les retours de résidus d'aimants ou l'achat de nouveaux aimants, contactez les personnes suivantes:

Kiril Mugerman – 450-641-5119 ext. 5653 ou kmugerman@Géoméga.ca

Matt Silvestro – 905-337-8500 ext. 26 ou mcs@jobmastermagnets.com

À propos de Géoméga (www.Géoméga.ca)

Basé à Boucherville et à Saint-Bruno, Ressources Géoméga a développé la « technologie ISR » exclusive et respectueuse de l'environnement qui permet de recycler les éléments de terres rares provenant de l'industrie des aimants permanents avec comme objectif de produire quatre éléments de terres rares à forte demande et à fort prix (ÉTRFF - en particulier Nd, Pr, Tb, Dy).

La Société vise 2020 pour la production initiale à partir de sa première usine de démonstration destinée à l'approvisionnement d'ÉTRFF en Amérique du Nord et dans d'autres parties du monde.

Géoméga est également propriétaire du gisement de carbonatite de terres rares Montviel et détient plus de 16,8 millions d'actions, représentant environ 20% des actions émises et en circulation de Kintavar Exploration Inc. (KTR.V), une société d'exploration minière qui fait avancer le projet de cuivre stratiforme de Mitchi au Québec.

À propos de Jobmaster Magnets Canada Inc.

Basée à Oakville, en Ontario, au Canada, Jobmaster Magnets est un fournisseur canadien privé d'aimants pour des applications commerciales et industrielles depuis 1985 avec le plus grand inventaire de terres rares et d'autres matériaux magnétiques pouvant être expédiés dans le monde entier. Jobmaster Magnets conçoit et fabrique des aimants spéciaux qui sont utilisés dans la fabrication, l'assemblage automobile, la transformation des aliments, la robotique, les plastiques et les solutions énergétiques alternatives.

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Ce communiqué de presse peut contenir de l'information prospective ou des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. L'information prospective et les énoncés prospectifs peuvent inclure entre autres, des énoncés relatifs aux projets, les coûts, les objectifs et la performance de la Société, ou des hypothèses relatives à ce qui précède. Dans ce communiqué de presse, les termes comme « pouvoir », « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention », « planifier », « prévoir », « potentiel », « projets », « estimer », « continuer », ou des variantes ou des formes négatives de tels termes ou encore d'une terminologie comparable, sont utilisés pour identifier des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie des rendements ou résultats futurs, et ne devraient pas nécessairement donner des indications précises concernant le moment qu'un tel rendement pourra être réalisé. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective de ce communiqué de presse se concrétiseront, y compris la commercialisation des technologies mentionnées ci-dessus, ou, si l'un ou l'autre de ces événements se concrétisent, quels seront les avantages que la Société en tirera. L'information prospective et les énoncés prospectifs sont basés sur l'information disponible au moment de la diffusion de ce communiqué de presse et/ou sur les prévisions faites de bonne foi par la direction, sous réserve des incertitudes, hypothèses et autres facteurs prévus ou non dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques, incertitudes et hypothèses incluent sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique portant sur les facteurs de risque de la notice annuelle de la Société, pour l'exercice terminé le 31 mai 2019, y compris la disponibilité de matières premières provenant de tierces parties raisonnablement disponibles pour l'usine de démonstration, laquelle est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com; qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les résultats à venir de la Société soient considérablement différents de ceux indiqués de façon explicite ou implicite dans de tels énoncés prospectifs. La Société n'entend pas ni ne s'engage à actualiser ou revoir l'information prospective ou les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse à la lumière de nouveaux renseignements, subséquents ou autres, sauf dans les cas prévus par les lois applicables.